



## ■ Avis de marché

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :** Ville de Creil, correspondant : M. Jean-Claude Villemain - maire de Creil, place François Mitterrand, B.P. 76, 60109 Creil Cedex, tél. : 03-44-29-50-00, télécopieur : 03-44-29-50-02

Adresse internet : <http://www.creil.fr>

Adresse internet du profil d'acheteur : <http://www.achatpublic.com>

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

**Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur :** Services généraux des administrations publiques

**Objet du marché :** travaux de création et de réaménagement d'aires de jeux et de loisirs.

**Type de marché de travaux :** exécution.

**CPV - Objet principal :** Objet principal : 37535200 - Objets supplémentaires : 45111291

Lieu d'exécution : territoire de la Ville de Creil, 60100 Creil

**Code NUTS :** FRE22

L'avis implique l'établissement d'un accord-cadre.

Accord-cadre avec un seul opérateur.

**Durée de l'accord-cadre :** 1 an(s).

**Valeur maximum estimée (H.T.) :** 480 000 euros.

**Caractéristiques principales :** la présente consultation a pour objet l'exécution de travaux de création et de réaménagement d'aires de jeux et de loisirs. Les travaux à exécuter comprennent toutes les fournitures, transport à pied d'œuvre, mise en œuvre de matériels et de matériaux nécessaires au bon déroulement du chantier ainsi que toutes sujétions correspondantes. Certains travaux pourront être exécutés simultanément avec des travaux effectués par des services concessionnaires ou avec des travaux engagés par la ville de CREIL. Les travaux à réaliser sont précisés pour information dans le D.Q.E

**Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) :** il s'agit d'un accord cadre à bons de commande avec un seuil maximum annuel de 160 000 euros (H.T.). Les montants seront identiques pour chaque période de reconduction

**Nombre de reconductions éventuelles :** 2.

Refus des variantes.

**La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC :** oui.

**Prestations divisées en lots :** non.

**Durée du marché ou délai d'exécution** : 12 mois à compter de la notification du marché.

**Date prévisionnelle de commencement des travaux** : 4 septembre 2020

**Cautionnement et garanties exigés** : le titulaire, sauf s'il s'agit d'un organisme public, doit justifier de la constitution d'une caution personnelle et solidaire ou d'une garantie à première demande à concurrence de 100.0 % du montant de l'avance.

**Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent** : art R2191-3 à R2191-63 du code de la commande publique.  
**Modalités de paiement** : le délai global de paiement est de 30 jours à compter de la réception de la facture. Mandat administratif sur service fait.

**Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché** : en cas de groupement d'opérateurs économiques, la forme souhaitée par le pouvoir adjudicateur est un groupement conjoint avec mandataire solidaire. Si le groupement attributaire est d'une forme différente, il pourra se voir contraint d'assurer sa transformation pour se conformer au souhait du pouvoir adjudicateur.

Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ou en qualité de membres de plusieurs groupements.

L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : non

**Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature** : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

**Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat** : celles fixées dans le règlement de la consultation.

**La transmission et la vérification des documents de candidatures peuvent être effectuées par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET** : NON

**Critères d'attribution** : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- 1-prix des prestations : 40 %;
- 2-valeur technique de l'offre : 30 %;
- 2.1-qualité et organisation de la prestation en termes de méthodologie et de sécurité de chantier : 10 %;
- 2.2-moyens humains et matériels dédiés : 10 %;
- 2.3-contrôle, démarche qualité et gestion des déchets : 10 %;
- 3-spécification et qualité des matériaux et équipement au vu des fiches techniques remises par le candidat : 30 %.

**Type de procédure** : procédure adaptée.

**Date limite de réception des offres** : 16 juillet 2020, à 17 heures.

**Délai minimum de validité des offres** : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

**Autres renseignements** : Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 2020TVX07.

**Renseignements complémentaires** : l'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 1 an à compter de sa notification. L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 2. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 3 ans.

La reconduction est considérée comme acceptée si aucune décision écrite contraire n'est prise par le pouvoir adjudicateur au moins 3 mois avant la fin de la durée de validité de l'accord-cadre. Le titulaire ne peut pas refuser la reconduction.

**Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels** : le dossier de consultation des entreprises doit être téléchargé sur achat public à l'adresse suivante : [https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent\\_detail.do?PCSLID=CSL\\_2019\\_I4TM5iEIO\\_T&v=1&selected=0](https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2019_I4TM5iEIO_T&v=1&selected=0) ou sur <http://www.creil.fr> (Rubrique "vie municipale - marchés publics").

**Conditions de remise des offres ou des candidatures** : le pouvoir adjudicateur impose la transmission des plis par voie électronique pour cette consultation. Par conséquent, la transmission par voie papier n'est pas autorisée. La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, à l'adresse URL suivante : [https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent\\_detail.do?PCSLID=CSL\\_2019\\_I4TM5iEIO\\_T&v=1&selected=0](https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2019_I4TM5iEIO_T&v=1&selected=0) De plus, la transmission des documents sur un support physique électronique (CD-ROM, clé usb...) n'est pas autorisée. Dans le cadre de cette consultation, la signature électronique est exigée du candidat dès la remise de l'offre.

**Date d'envoi du présent avis à la publication** : 18 juin 2020.

**Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus** : Mairie de Creil - Service des marchés publics. Adresse internet : [https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent\\_detail.do?PCSLID=CSL\\_2019\\_I4TM5iEIO\\_T&v=1&selected=0](https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2019_I4TM5iEIO_T&v=1&selected=0)

**Instance chargée des procédures de recours** : Tribunal administratif d'Amiens 14 rue Lemerchier - cs 81114 80011 Amiens Cedex 1, tél. : 03-22-33-61-70, courriel : [greffe.ta-amiens@juradm.fr](mailto:greffe.ta-amiens@juradm.fr), télécopieur : 03-22-33-61-71 adresse internet : <http://www.amiens.tribunal-administratif.fr>.

**Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours** : Service du greffe du tribunal administratif désigné ci-dessus.

Mots descripteurs : Aires de jeux